

ALAIN SNYERS
14, rue Frandin
38460 - Crémieu
alain@snyers.fr
06 60 15 12 30

Monsieur Éric Carpano
Président
Université Lyon III Jean Moulin
Manufacture des tabacs

03 décembre 2022

Monsieur le Président,

Je me permets de m'adresser à vous pour vous faire part d'un acte pouvant être considéré de **censure** au sein de votre université dans le cadre de ses activités culturelles.

Depuis de nombreuses années, Lyon III accueille des projets artistiques notamment dans le cadre de la Biennale BHN ce qui permet aux étudiants comme au corps enseignant d'être en contact avec l'art contemporain. Ces actions, inscrites dans la durée, contribuent à l'ouverture culturelle de votre institution.

En vue de l'édition 2023 de la Biennale d'art et des Journées européennes du patrimoine (septembre), le service culturel de Lyon III en lien avec la Présidence de la BHN m'a proposé d'être l'artiste invité et d'intervenir par une création originale sur la réalité et l'histoire du site de la Manufacture des tabacs.

La nature de mon travail contextuel qui vise à interroger divers terrains aurait dans le cadre de Lyon III regardé le passé du site et plus particulièrement la mémoire d'une usine de cigarettes. Ce regard sur l'histoire des lieux contribue à une meilleure connaissance non seulement de ceux-ci mais aussi du présent.

Ainsi pour la Manufacture des tabacs, j'ai conçu un projet qui mixerait visuellement l'ancienne usine (et le monde ouvrier) avec le présent de l'enseignement universitaire.

Cet avant-projet a néanmoins déjà été présenté à différents professionnels de la culture et enseignants qui tous y ont vu non seulement un véritable intérêt mémoriel, mais aussi une création originale et ludique pour un sujet important.

Cette proposition artistique vient d'être rejetée ! Si j'admets qu'un projet puisse être annulé, ce qui arrive parfois, je m'étonne des motifs de ce refus prononcé par monsieur Benoît Auclerc, chargé de mission culture.

Deux arguments inattendus sont avancés dans son courriel du 23 novembre et qui posent question non seulement sur l'accueil d'une création contemporaine au sein de l'Université mais aussi sur les sous-entendus.

Argument 1 : « le risque de diffuser un message de promotion du tabagisme » (sic).

Les références à l'Histoire du site (une manufacture de tabac) et à la réalité objective de la Gauloise devraient alors être proscrites de l'enceinte présente de l'Université ! Le terme de « tabac » présent également dans le nom « manufacture des tabacs » risquerait d'inciter les étudiants à l'addiction à la nicotine ! Dans ce cas, ne vous faudra t'il pas le supprimer une fois pour toute le mot « tabac » dans la communication de l'Université et les étudiants, ainsi non pollués par le vocabulaire, seraient protégés et éloignés du tabagisme !

Voir une promotion du tabac à travers un regard porté sur le passé de la production cigarerettière, c'est négliger non seulement l'Histoire du site mais aussi le contexte du labeur dans les manufactures et leurs ouvriers.

Argument 2 : « ce message pourrait être porteur de beaucoup de malentendus malheureux à l'égard de la communauté universitaire » (sic).

Cet argument est totalement surprenant car il témoigne non seulement d'une incompréhension sur le sens de l'art, mais surtout d'une véritable frilosité vis-à-vis de la création et plus largement de l'innovation et l'audace. Un projet comme le mien ne véhicule ni critiques, ni moqueries et n'insulte personne. Si le registre de la dérision est convoqué, c'est un outil de création mais aussi de liberté de pensée. L'art et la littérature française (surtout au XX^e siècle) sont en grande partie nourris par la dérision, la parodie et autres irrévérences qui en ont fait de grands chefs-d'œuvre.

Dans mon projet, l'institution universitaire occupe une légitime place centrale, digne d'intérêt et d'inventions. La crainte de prétendus « malentendus », ce qui me paraît complètement chimérique, m'interpelle car se pointe derrière elle l'ombre d'un « politiquement correct ». J'ai déjà observé ces dérives dans d'autres structures éducatives supérieures où la pensée doit être claire, contrôlées et sans sous-entendus dévalorisant.

J'espère que cet argument qui manque de fondements sérieux est une erreur d'appréciation préférant voir perdurer dans l'Université française le débat, voire contradictoire, la critique comme l'autocritique, la diversité des points de vue... nourrissant la pensée collective et l'ouverture au savoir.

J'admets des annulations de projets, mais dans le cas présent, les arguments « moraux » avancés me semblent totalement décalés en regard de la présente proposition artistique et de la liberté d'expression.

À leur vue, je considère ce refus COMME UN ACTE DE CENSURE.

Je tenais, monsieur le Président, à vous faire part de cet événement que je ne souhaite pas représentatif d'un courant de pensée. Pour le plaisir du partage de la création, je vous joins quelques esquisses (inachevées) de ce qui a été rejeté sans débat afin que vous puissiez apprécier la très vive incitation au tabagisme et au dénigrement complet de Lyon III !

Il est évident que votre opinion sur cette censure m'intéresse, ainsi qu'à nombre d'observateurs sensibles notamment à la liberté d'expression. Alors, à vous lire.

Je vous prie de croire, monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Alain Snyers

Copie : aux vice-présidents et à de nombreuses personnes

